



Rapport d'activité Mars 2010-Avril 2011

Il y a moins de deux ans, après une de ces tempêtes dont les associations ont le secret, l'UIDVN a, dans l'urgence et par défaut, constitué un nouveau bureau. Nous n'étions que trois, Jean-Paul qui ne souhaitait pas être président, Didier qui aurait aimé être secrétaire et Nicole, qui se demandait ce qu'elle venait faire dans cette galère...

Mais il y avait aussi ceux qui acceptaient de faire partie du CA, et toutes les associations qui prouvaient, par leurs cotisations renouvelées, leur confiance dans le principe d'une fédération départementale.

Il y avait encore notre foi dans la nécessité de faire entendre, en faveur du développement durable, une voix exempte d'arrière-pensées politiques.

Il y avait donc pour nous une obligation morale de travailler à maintenir la structure. Pour autant, cela n'aurait pas suffi si le président ne s'était fortement impliqué pour que le chaos et la méfiance de départ cèdent le pas à la confiance et au plaisir de travailler ensemble.

Je sais aujourd'hui que Jean-Paul a pour cela mis entre parenthèses le projet de vie que sa femme et lui avaient fait. Mais même si j'avais continué de l'ignorer, je l'aurais remercié : pour le travail qu'il accomplit sans ostentation mais avec persévérance, pour sa disponibilité, pour le courage et l'efficacité dont il fait preuve dans les démarches et les propositions (orales ou écrites), pour sa compétence et pour son goût des relations apaisées.

Ces remerciements s'accompagnent d'un triple message :

- toutes les associations traversent des zones de turbulence. Ce qui compte, ce sont les buts poursuivis. Cramponnez-vous, on peut s'en sortir.
- Le rapport d'activité, que je vais vous communiquer, fait, avec honnêteté et transparence, le bilan de nos réussites et de nos échecs. Mais ce n'est pas parce que l'on ne peut pas tout que l'on ne peut rien. Persévérons, ensemble.
- Dans le même ordre d'idées, deux attitudes sont possibles : soit nous nous satisfaisons d'avoir raison, tous seuls, soit nous essayons de faire évoluer les choses. Auquel cas, nous devons discuter. Si la compromission est toujours exclue, nous devons savoir que l'efficacité impose des compromis.

Adhésions :

L'UDVN 84 fédère aujourd'hui 32 associations.

De nouvelles associations nous ont rejointes au cours de cette année, il s'agit de : l'ADECAR de Caderousse, l'Association des plaines de Pertuis, Lagarde Paréol Environnement, l'Association de protection et de défense de Mornas et du massif d'Uchaux Notre Conseil d'Administration ayant entériné ces quatre nouvelles adhésions nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous !

Les associations Riverains de Pertuis Est, Pays D'aigues Environnement, de la Tour d'Aigues, de Protection et de valorisation de Vaison et du Pays de Voconces, ont manifesté leur intérêt pour notre fédération ; nous les avons invitées à cette A G, elles se détermineront prochainement.

Communication :

Améliorer la communication est un des buts que nous nous étions fixés lors de la dernière Assemblée Générale.

Les échanges (en grande majorité) par mail ont été très nombreux aussi bien entre la fédération et les associations qu'entre associations. Ces communications ont permis de multiplier les sources d'informations et d'avoir une plus grande réactivité sur les dossiers traités.

Le site net quant à lui a sans doute encore manqué un peu de mouvement, nous vous invitons à participer plus largement à l'apport d'informations que vous souhaiteriez voir diffuser.

Travail des commissions :

1) Commission Déchets :

C'est un sujet important, sensible pour beaucoup d'entre vous comme pour la Fédération.

Notons tout d'abord le travail de préparation accompli par la commission pour intégrer le Comité de suivi et d'élaboration du prochain Plan Départemental : La réflexion conduite à partir du rapport fait en 2004 par Roger Castellani, a permis de finaliser des propositions pour le prochain plan. Nous veillerons à ce qu'elles en fassent partie.

L'UDVN a accompagné les démarches entreprises par les Collectifs (CINEA et du Grand Avignon) pour obtenir de Sita Méditerranée d'une part une alternative de traitement des déchets d'amiante liée au stockage prévu sur le site de Pernes les Fontaines , d'autre part des améliorations de la gestion du CET d'Entraigues afin d'en réduire les nuisances (notamment olfactives). Pour le stockage des déchets d'amiante liée, le projet est, pour l'instant, arrêté, mais nous demeurons vigilants ; pour le second, un plan d'action est mis en place par l'exploitant et nous enregistrons avec satisfaction une mobilisation des élus.

Par ailleurs la fédération suit de près les dossiers instruits sur les nouvelles demandes d'autorisations de stockage ou de traitement des déchets. Ainsi nous nous opposons régulièrement aux souhaits d'augmentation des volumes traités, comme aux importations de

déchets des départements limitrophes. Hélas aujourd'hui plus de 78 000 t de déchets sont importés dans notre département pour traitement.

2) Commission eau :

Les commissions consultatives auxquelles nous participons (suivi de la gestion des différents syndicats de distribution des eaux, notamment Durance Luberon et Rhône Ventoux) nous ont permis de faire des remarques portant sur le peu d'évolution des indices de performances, le manque d'information sur les dysfonctionnements des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration

Le dossier présenté au Coderst concernant la demande d'autorisation de prélèvement et de distribution des eaux des sources de la Nesque a fait l'objet de notre part d'une demande complémentaire d'impact sur l'environnement et de calcul du débit de la source. Acceptée, cette enquête conditionnera le volume de prélèvement autorisé.

Le village de Lagarde Paréol souhaitait construire sa station d'épuration dans une zone inondable ; avec l'association locale nous sommes intervenus et avons fait une proposition alternative, soutenue par l'administration. Malheureusement le tribunal administratif a rejeté notre demande au prétexte que nous n'avions pas participé à l'élaboration des premières phases de ce projet...

La création du quartier de Beaulieu à Monteux nous a mobilisés à propos de la gestion de l'eau qu'il implique (Création d'un plan d'eau de 10 ha, réaménagements du circuit d'évacuation des eaux pluviales, droit d'eau). Mais, dans ce projet bien avancé et ne revenant sur le devant de la scène que pour une intégration du projet au document d'urbanisme, nos remarques tardives ne pouvaient paraître-il, être prises en compte.

Suivi des contrats rivières et canaux de la Meyne et des annexes du Rhône, de l'Aygues, du bassin du Sud Ouest du Mont Ventoux et du Bassin des Sorgues. Nous avons également participé à la commission chargée de l'élaboration des nouveaux classements des cours d'eau, conformément à l'article L214-7 du code de l'environnement. Nous avons demandé le classement de La Nesque, du Groseau et du Trignon en liste 1 (pas de nouveaux ouvrages).

Grâce à vos réponses à notre enquête sur les pratiques des vidangeurs, nous avons obtenu le refus de certains agréments, et permis de diligenter des inspections auprès de certaines entreprises.

3) Commission préservation du foncier et urbanisme

La boulimie de surface agricole dans notre département est sans limite. Nous ne comptons plus les projets qui nous sont soumis : la Voguette à Cavaillon, l'extension d'une ancienne carrière au prétexte de « base de loisirs » à Orange, les déforestations intempestives sur Grambois, Uchaux, l'installation d'aire de stationnement à Pertuis, le projet « d'éco quartier » de Monteux (auquel nous continuons de nous opposer bien que toutes les autorisations paraissent avoir été accordées).

Beaucoup d'entre vous ont demandé à bénéficier de l'agrément UDVN pour participer à l'élaboration des PLU de vos communes et nous sommes heureux de ces engagements.

La fédération coordonne la réflexion entre les associations concernées par les SCOT en cours, ou déjà approuvés comme celui du grand Avignon.

Lorsque vous le souhaitez, nous ajoutons le poids de la fédération à vos observations lors des concertations ou des enquêtes d'utilité publique :

[Participations aux enquêtes publiques

Les agrandissements ou les nouveaux projets de carrières programmés sur la région d'Orange nous mobilisent beaucoup ces derniers mois. En cours la demande d'extension de la carrière Lafarge du Lampourdier a fait l'objet de remarques lors de l'enquête publique. Les prochains mois seront importants et nous avons mobilisé plusieurs partenaires pour travailler avec nous ces dossiers.

Nous avons également fait part de notre opposition à l'installation de panneaux photos voltaïques (en lieu et place de la revégétalisation contractuellement prévue) sur l'ancienne carrière des Garrigues ouest, chemin de St Gens, à Pernes les Fontaines.

[Travail en Commissions Départementales

Nos interventions au sein de la Commission des Sites ont permis d'éviter plusieurs aberrations urbanistiques, en empêchant la construction d'un hôtel de la communauté de commune à Camaret, d'un lotissement en zone agricole inondable à Violés, ou en confortant le refus de la construction d'un important centre aquatique sur la colline St Eutrope à Orange .

A la CDOA, nous avons appuyé le collectif qui s'opposait à la construction du golf de Bonnieux. Là encore, l'affaire n'est pas tout à fait terminée mais c'est d'ores et déjà un beau succès (merci aux associations qui se sont mobilisées sur ce sujet et à Roger Castellani en particulier pour son travail de coordination) qui a permis la création d'un collectif foncier 84

Nous avons participé à l'élaboration de la liste locale des incidences pour les zones Natura 2000 et obtenu quelques avancées, comme le fait que le nombre des spectateurs des manifestations sportives soit intégré au calcul du nombre de participants soumis à autorisation. Nous demeurons, comme nos associations locales, vigilants vis-à-vis des projets ou fonctionnement des moto-cross de Pertuis ou de Goult, du karting de Monteux.

[Notre travail, très branché sur le réseau agriculture de FNE, se fait essentiellement dans le cadre de l'URVN. Les textes qui seront diffusés lors du congrès ont été élaborés en Vaucluse. Des participations régulières aux enquêtes publiques ont lieu au titre de notre préoccupation pour la préservation du foncier agricole. Le travail se fait, mais il devrait être systématisé et dans l'année qui vient, nous essayerons de concrétiser au niveau départemental une structure plus cohérente.

Baromètre :

Nous remercions tous ceux qui se sont investis dans ce projet et ce travail de longue haleine. Votre dynamisme et votre engagement à permis au Vaucluse d'être le département le plus actif de la région sur ce sujet .Le tableau qui suit vous donnera un état de la situation. Nous regrettons l'attitude de l'ARPE et du parc du Lubéron qui dans la hâte de leur démarche conjointe ont « oublié » de faire participer les associations du parc.

Journées d'informations et formation :

Votre participation aux différentes journées organisées (Trame Verte et Bleue, Sdage , Baromètre, déchets ...) à été importante et montré l'intérêt de telles rencontres mais nous veillerons à vous apporter des informations plus approfondies.

Risques industriels / transports :

Ces deux points prennent une importance de plus en plus grande pour notre fédération, Nous avons adhéré au SPPI « rénové » pour suivre au mieux les problèmes de risques industriels et être plus performants dans nos représentations aux CLIS.

La problématique des transports et des conséquences sur notre région de l'extension du Grand Port de Marseille a été abordée lors de notre dernier CA avec le concours de Gilles Marcel représentant de Nosterpaca (association mobilisée sur ce sujet)

Nous avons intégré le Collectif « Non aux gaz de Schistes » et participé avec beaucoup d'entre vous à la première mobilisation du département à Fontaine de Vaucluse, puis à la manifestation de Coustellet samedi 12 mars.

Education à L'Environnement :

Cette année a vu l'arrivée d'un deuxième salarié pour permettre d'assurer l'ensemble des prestations contractuelles d'éducation à l'environnement

Le tableau ci-dessous vous indique la somme de travail réalisée par nos animateurs. .

Juridique :

Affaire SCI les chênes :

Voici le dernier compte rendu de Jean-Paul (le 3 mars dernier) :

Le dernier rendez-vous de ce matin chez le juge de l'exécution a été long et délicat .

La partie adverse a tout joué sur le côté "social " et le juge de l'exécution a été "attendri" par les pleurs de Mr Sardain .

Il a notamment déclaré comprendre notre démarche environnementale mais s'étonner de notre demande de poursuivre jusqu'à démolition et règlement de l'astreinte, se disant très ennuyé d'avoir à trancher dans un dossier ou sa décision peut entraîner des suites sociales délicates pour la partie défenderesse.

J'ai maintenu nos conclusions et notre demande, le délibéré est fixé au 17.

Avant de quitter l'audience et après des menaces "de règlements de comptes" proférées par Mr Sardain à mon encontre, l'avocat de la partie adverse a tenté de solliciter une médiation.

Nous attendons le délibéré, et nous nous réunirons pour étudier la suite à donner à ce dossier